

BARÈME DES HONORAIRES 2025

En application des articles L. 111-1 et L. 111-2 du code de la consommation, le professionnel prestataire de services avec lequel vous entrez en relation vous informe. Durée du contrat : Le mandat vous est consenti à titre irrévocable pour une période de 6 mois à compter de sa signature. Passé ce délai et sauf dénonciation, il se poursuivra par tacite reconduction tous les 6 mois, pour une durée maximale de 24 mois.

Les honoraires maximum sont à la charge de l'acquéreur pour la vente. Ils sont partagés pour la location.

● VENTE

HONORAIRES HT

HONORAIRES TTC

Fonds de commerce et droit au bail

- jusqu'à 50 000 €
- de 50 001€ à 100 000€
- de 100 001€ à 600 000€
- au delà de 600 001 €

5 000 €
 8 333,33 €
 8,33 %
 6,67 %

6 000 €
 10 000 €
 10 %
 8 %

Parts sociales

Honoraires calculés sur le prix du Fonds de commerce

Murs commerciaux

5 %

6 %

avec un minimum forfaitaire de 8333,33 € HT, soit 10 000 € TTC

Licence IV

1 500 €

1 800 €

● LOCATION

HONORAIRES HT

HONORAIRES TTC

CHARGE

Locaux commerciaux et professionnels, garage, entrepôt, etc.

16,67% du loyer annuel HT
 +
 5% HT du loyer annuel HT

20 % du loyer annuel HT
 +
 6% du loyer annuel HT

Preneur
 +
 Bailleur

Licence IV

500 €
 +
 300 €

600 €
 +
 360 €

Preneur
 +
 Bailleur

Etat des lieux

3 € / m²
 +
 3 € / m²

3,60 € / m²
 +
 3,60 € / m²

Preneur
 +
 Bailleur

Terrains

16,67% HT du loyer annuel HT
 +
 5% HT du loyer annuel HT

20 % du loyer annuel HT
 +
 6% du loyer annuel HT

Preneur
 +
 Bailleur

● AUTRES PRESTATIONS

Estimation

Sur devis, à partir de 460 € HT, soit 552 € TTC

Audit organisationnel

Sur devis, à partir de 700 € HT, soit 840 € TTC

FONDS DE COMMERCE - ENTREPRISES & PME - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - DROIT AU BAIL

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française. Code de la consommation, article L. 133-4 « Lors de la conclusion de tout contrat écrit, le consommateur est informé par le professionnel de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. »

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Le Cabinet Actives, situé au 8 rue Centrale 73000 Bassens est enregistrée sous le SIRET 895 248 573 00027 et le RCS de Chambéry 895 248 573. Notre numéro de TVA intracommunautaire est FR31895248573. Nous détenons la carte professionnelle n° CPI7301202100000016 délivrée par la préfecture de Chambéry. Nous bénéficions d'une garantie financière de 200.000€ et sommes couverts par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9 N° 114.240.087.